

CERTIFICAT D'HOMOLOGATION **22-00368**
N° 049/DG/DRCTi/DCO/SHO/KKC

L'AUTORITE DE REGULATION DES TELECOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

- Vu l'Ordonnance n° 2012-293 du 21 mars 2012 relative aux Télécommunications et aux Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Vu le Décret n° 2012-934 du 19 septembre 2012 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ;
- Vu le Décret n° 2019-947 du 13 novembre 2019 portant nomination du Président de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ;
- Vu le Décret n° 2019-985 du 27 novembre 2019 portant nomination des membres de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ;
- Vu le Décret n° 2013-301 du 02 mai 2013 relatif à l'homologation des équipements terminaux et radioélectriques et à l'agrément d'installateur ;
- Vu la Résolution n° 2021-161 du 30 juin 2021 du conseil de régulation portant désignation du Directeur Général par intérim de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire ;

Considérant le dossier n° AM22-00171 du 18 février 2022, fourni par la société **Approval Go !** ;

CERTIFIE

Que l'équipement radioélectrique **Wireless Charger**, de type **dispositif inductif sans fil**, de marque **BCS** de modèle **WPC003-5**, fabriqué par **BCS Automotive Interface Solutions (Suzhou) Co., Ltd.** et présenté par la société **Approval Go !** satisfait aux exigences essentielles en matière de sécurité, de santé, de compatibilité électromagnétique et d'utilisation du spectre radioélectrique. Par conséquent, ledit équipement est homologué pour un usage en Côte d'Ivoire.

De ce fait, il peut être :

- importé et/ou commercialisé sur le territoire national, sous réserve du respect des dispositions réglementaires afférentes à l'importation et à la commercialisation ;
- utilisé dans la bande de fréquences 110-115 kHz.

Ce certificat d'homologation est délivré pour une durée de **05 ans** à compter de la date de sa signature. La fiche technique ci-annexée fait partie intégrante du présent certificat.

Fait à Abidjan, le **21 MARS 2022**

Le Directeur Général
par Intérim


**Le Directeur Général
par Intérim**
SANOGO Bassoumarifou



P.J : Fiche technique